

LISTE DES DELIBERATIONS
SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 19 MAI 2025

Nombre de conseillers
en exercice : 11
Présents : 9
Absents : 2
Procurations : 2
Votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le 19 mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Gimeaux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien GUILLOT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025

Présents : Mesdames et Messieurs Roland CHANIER, Françoise CHAPUT, Yves DE FRANCESCO, Valérie DOMAS, Nicole GILLES, Aurélie LAFAY, Séverine GRANET, Sébastien GUILLOT, François MOULIN, Philippe SAVY

Absents excusés : Mme Nicole GILLES, Mme Michelle LLAURADO

Procurations : Mme Nicole GILLES à Mme Valérie DOMAS
Mme Michelle LLAURADO à M. Roland CHANIER

Secrétaire de séance : Mme Séverine GRANET

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE
DU 08 AVRIL 2025

20251905-01 DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE
DES DÉLÉGATIONS DU MAIRE

Dans le cadre des délégations qui lui ont été accordées, en application de l'article L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales, le Maire informe des décisions prises pour certaines dépenses d'investissement et de fonctionnement :

ESPACE PUBLIC – VOIRIE

- ENTRETIEN DU MATÉRIEL – VACHER – 275,00 € TTC
- FLEURISSEMENT - FLEURS ET PLANTES D'Auvergne – 1 033,40 € TTC

BÂTIMENTS COMMUNAUX

- EQUIPEMENT MAISON COMMUNE (2 FRIGOS) – BUT- 439,98 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres prend acte de ces décisions.

20251905-02 RÉHABILITATION DE LA SALLE DES FÊTES

ET MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE :

AUTORISATION À SIGNER UN AVENANT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- de valider les modifications dans l'exécution des travaux,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant pour le lots n°13 « BLANCHET »
- d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à ces modifications techniques et financières.

20251905-03 ÉQUIPEMENT DE L'ESPACE : « LOCAL À ARCHIVES » DE LA MAISON COMMUNE – CHOIX DE L'ENTREPRISE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- de retenir la société PGDIS pour un montant 1 229,28 € HT soit 1 475,14 € TTC pour l'équipement de l'espace « local à archives » de la Maison Commune,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

20251905-04 ÉQUIPEMENT DES ESPACES « SANITAIRES » ET « AUTRES LOCAUX » DE LA MAISON COMMUNE : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres décide :

- de retenir la société CLERMONT CHIMIE pour un montant 577,45 € HT soit 692,94 € TTC pour l'équipement des espaces « sanitaires » et « autres locaux » de la Maison Commune,
- d'autoriser M. le Maire à signer l'ensemble des documents se rapportant à cette affaire.

QUESTIONS DIVERSES

1. Agenda

- Le lundi 26 mai, les élèves de l'école de Cellule commune de Chambaron sur Morge, susceptibles de venir l'année scolaire prochaine à l'école de Gimeaux dans le cadre de l'élargissement du R.P.I, viendront découvrir les locaux de l'école et passer un moment convivial avec les autres élèves autour d'un grand jeu commun.
- Le mardi 24 juin, à 19h au parc d'Yssac La Tourette, aura lieu un spectacle « le Périscolaire a un Incroyable Talent » préparé pendant les activités T.A.P. par les élèves des écoles de Gimeaux et Yssac la Tourette. Les élèves de Davayat et leurs familles sont conviés à ce moment.
- Le samedi 4 octobre, de 14h à 17h, l'Association Promps'agite organise une marche solidaire sur le « sentier des 3 clochers ». Cet événement « Prompsat en rose » se déroulera au profit de « Clermont en Rose ».

2. Travaux dans les deux salles de classe de l'école

Les travaux de changement des luminaires des deux salles de classe et l'abaissement du plafond d'une des classes (6 472,00 €) seront réalisés à compter du 7 juillet prochain. Le Conseil Départemental a confirmé sa subvention d'un montant de 2 689,60 €. La durée du chantier devrait être de deux semaines.

3. Installation de bornes de recharge pour véhicules électriques

La communauté de communes a engagé des réflexions avec la société ELECTRIC 55 CHARGING (E55C). Cette société propose aux collectivités d'installer gratuitement des bornes de recharge (22 kW) pour véhicules électriques. La société prend en charge la totalité de l'investissement et l'exploitation de la borne ; la commune assure le marquage au sol et garantit la mise à disposition pour au moins 10 ans des emplacements dédiés.

La société E55C propose d'installer 2 bornes au lieu-dit « Ronzières » sur le parking situé à proximité de l'école. La commune confirme son intérêt pour cette opération et souhaite aller plus loin dans la définition de ce projet.

4. Aménagement du quartier des Chaussées

L'ensemble des promesses de vente a été signé. Le bornage périphérique (à la charge de l'EPF) pour déterminer les surfaces exactes à acquérir sera réalisé après la levée des récoltes. Le relevé topographique (à la charge de la commune) de ce secteur de la commune sera réalisé en même temps, à savoir entre le 24 juillet et le 1er août. Les actes de vente seront donc signés à l'automne prochain. Le bordage définitif des futurs lots à vendre sera réalisé d'ici la fin de l'année.

Il sera nécessaire de faire réaliser les études de sol ; une partie sera prise en charge par l'EPF et l'autre par la Mairie.

Les concessionnaires de réseaux ont tous été rencontrés et informés de l'avancée du dossier. La proposition d'aménagement de ce nouveau quartier est en cours d'élaboration par le cabinet d'études.

5. Remaniement cadastral

Le remaniement cadastral partiel de la commune a été notifié par arrêté préfectoral du 22 mai 2024. Les opérations de terrain, de dessin et de saisie du remaniement sont maintenant terminées. Une communication doit être organisée avant la publication officielle au service de publicité foncière de Clermont-Ferrand.

Le nouveau plan cadastral sera consultable en mairie du 2 juin au 2 juillet 2025, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat de mairie. Les géomètres en charge de cette opération de remaniement du cadastre seront en mairie le jeudi 26 et le vendredi 27 juin de 9h à 13h puis de 16 h à 18h ainsi que le samedi 28 juin de 9h à 12h. Chaque propriétaire sera informé par un courrier envoyé par le service des Impôts Fonciers. Une information sera donnée par la municipalité (réseaux sociaux, site internet).

6. Maison Commune

Avancement des travaux :

- Le raccordement électrique au réseau ENEDIS, avec la pose du nouveau compteur C4 (tarif jaune) à la place du compteur C5 (tarif bleu) est réalisé.
- Le second œuvre est en cours de finition :
 - le sol souple a été posé au rez-de-chaussée ; reste à faire le raccord en carrelage
 - l'appareillage chauffage, CTA, PAC et sanitaire a été commencé
 - la pose des dernières cloisons au R-1, de certains plafonds et la réalisation de la peinture de certains murs devraient intervenir d'ici la fin du mois de mai
 - la banque d'accueil et le volet roulant du secrétariat seront posés fin mai

- l'appareillage électrique se fera en juin avec une demande de « Consuel » début juillet.
- la réception du chantier devrait avoir lieu le 23 juin
- la mise en service électrique définitive pourrait avoir lieu mi-juillet avec notamment les tests de fonctionnement PAC et CTA
- La vitrification de la salle polyvalente interviendra après l'ensemble de ces opérations et le transfert de la mairie vers les nouveaux locaux.
- La mise en service effective de la maison commune devrait intervenir en septembre.

Equipped matériel et mobilier :

- Une concertation est en cours avec des fournisseurs de mobilier pour l'équipement des bureaux et l'équipement mobilier de la salle polyvalente. Des devis ont été demandés. Selon les montants de ces devis, la municipalité équippera les locaux dans l'ordre suivant :
 - secrétariat (priorité 1)
 - bureau du Maire (priorité 2)
 - tables salle polyvalente (priorité 3)
 - chaises (priorité 4)
- Les devis ont été demandés pour améliorer l'équipement informatique du secrétariat (serveur pour sauvegarde des données, ordinateur portable...).
- Un devis a été demandé pour la signalétique intérieure et extérieure de la Maison Commune à la société LUCERA DESIGN.

7. Salle des associations et Médiathèque relais intercommunale

La communauté de communes a fait chiffrer la fabrication et la pose de portes de placard pour la Médiathèque relais ; 2 devis ont été demandés : sans vitrage (1 580 € HT), avec vitrage (5 376 € HT). Après concertation avec le service communautaire Lecture publique, il a été convenu de retenir le devis avec vitrage. La dépense sera à la charge de la communauté de communes.

8. Voirie

Le lancement des travaux « collecte des eaux de pluie et entretien de la chaussée à Fontête » est prévu en juin par l'entreprise EUROVIA.

**Le Maire,
Sébastien GUILLOT**

